Nations Unies A/54/757

Assemblée générale

Distr. générale
16 février 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Point 147 de l'ordre du jour
Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti

Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Dans ses résolutions 52/246 du 26 juin 1998 et 53/222 A du 7 avril 1999, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant total brut de 29 968 700 dollars (montant net : 28 536 700 dollars) pour la même période.

Le montant brut des dépenses au cours de cette période s'est élevé à 26 261 000 dollars (montant net : 25 101 100 dollars), non compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 1 788 000 dollars, ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 3 707 700 dollars (montant net : 3 435 600 dollars).

Le solde inutilisé est imputable principalement aux vacances de poste enregistrées au titre de la police civile et du personnel civil.

La mesure que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission consistera à se prononcer sur l'usage qui sera fait du solde inutilisé d'un montant brut de 3 707 700 dollars (montant net : 3 435 600 dollars).

00-30349 (F) 010300 080300

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Introduction	1–5	3
II.	Généralités	6–9	3
III.	Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	10–11	4
IV.	Mesure que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session	12	6
Annexes			
I.	Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif		7
II.	Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		9
III.	Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		13
IV.	Montants répartis et dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		15

I. Introduction

1. Par sa résolution 1141 (1997) du 28 novembre 1997, le Conseil de sécurité a décidé de créer la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH), laquelle devait succéder à la Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH), pour une période d'un an débutant le 1er décembre 1997.

2. Le 25 novembre 1998, par sa résolution 1212 (1998), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MIPONUH jusqu'au 30 novembre 1999.

3. En application de la résolution 1212 (1998) du Conseil de sécurité, le budget révisé pour le fonctionnement de la MIPONUH durant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 a été récapitulé dans le rapport du Secrétaire général du 11 janvier 1999 (A/53/789). Le montant brut des dépenses prévues s'élevait à 29 994 700 dollars (montant net : 28 562 700 dollars), hors contributions en nature budgétisées, d'un montant de 3 428 400 dollars, pour l'achat de deux hélicoptères de transport moyen. Le budget révisé prévoyait le déploiement de 300 membres de la police civile, de 74 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 133 agents locaux ainsi que de 17 Volontaires des Nations Unies. L'effectif de 300 membres de la police civile comprend une unité spéciale d'intervention rapide composée de 90 personnes et dotée de son propre groupe d'appui, fort de 50 personnes.

4. Au paragraphe 14 de son rapport du 26 février 1999 (A/53/846), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale approuve l'ouverture d'un crédit d'un montant brut de 12 264 015 dollars (montant net : 11 577 615 dollars), en plus du montant brut de 17 704 685 dollars (montant net : 16 959 085 dollars) pour lequel un crédit avait été ouvert en application de la résolution 52/246, en date du 26 juin 1998, soit un crédit d'un montant total brut de 29 968 700 dollars (montant net : 28 536 700 dollars).

5. Dans ses résolutions 52/246 du 26 juin 1998 et 53/222 du 7 avril 1999, l'Assemblée générale a ouvert aux fins du fonctionnement de la MIPONUH pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 un crédit d'un montant brut de 29 968 700 dollars (montant net : 28 536 700 dollars), y compris un montant de 894 085 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ces montants ont été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Généralités

6. On trouvera des informations sur les activités de la MIPONUH durant la période à l'examen dans les rapports du Secrétaire général du Conseil de sécurité datés du 24 août 1998 (S/1998/796 et Corr. 1), du 11 novembre 1998 (S/1998/1064), du 19 février 1999 (S/1999/181) et du 19 mai 1999 (S/1999/579).

7. Les activités de la MIPONUH au cours de la période considérée ont continué de mettre l'accent sur le renforcement de la capacité de la Police nationale à maintenir l'ordre dans le pays. La Mission a poursuivi la rénovation des postes de police où était installée la police civile des Nations Unies pour renforcer et superviser la Police nationale.

8. L'un des hélicoptères de transport moyen qui avait été mis à la disposition de la Mission au titre d'une contribution volontaire en nature budgétisée s'est écrasé en mars 1999, et cet accident a coûté la vie à six membre de l'unité spéciale de police qui avait été constituée. Un nouvel hélicoptère n'a été mis à la disposition de la Mission qu'à la fin de

mai 1999. En conséquence, la valeur de la contribution volontaire budgétisée a été corrigée de manière à tenir compte de la réduction du nombre d'heures de vol. Le montant supplémentaire de 180 000 dollars demandé à la rubrique Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité est également imputable à cet accident.

9. Le taux moyen de vacance de poste pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international a été de 11 %. Bien que le mandat de la Mission ait été prorogé jusqu'au 30 novembre 1999, la Mission n'a pas été en mesure de remplacer de son côté tout le personnel qui avait été réaffecté à d'autres missions.

III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

10. Comme il est indiqué dans le tableau 1, les dépenses imputées sur le crédit d'un montant brut de 29 968 700 dollars (montant net : 28 536 700 dollars) ouvert aux fins du fonctionnement de la MIPONUH pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, se sont élevées, en chiffres bruts, à 26 261 000 dollars (montant net 25 101 100 dollars), ce montant comprenant 5 854 000 dollars d'engagements non réglés. Il en résulte un solde inutilisé de 3 707 700 dollars, en chiffres bruts (montant net : 3 435 600 dollars), ce qui représente environ 12 % du montant du crédit ouvert. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des informations par rubrique budgétaire sur l'exécution du budget pendant la période considérée et, à l'annexe II, des renseignements complémentaires sur les principaux écarts. L'annexe IV présente sous forme de graphique les montants répartis et les dépenses effectives, par grande catégorie budgétaire.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses effectives
(*En milliers de dollars des États-Unis)*

Catégorie de dépenses	*Montant réparti*	*Dépenses*[a]	*Écart*
Personnel militaire	411,5	591,5	(180.0)
Personnel civil	19 604,9	16 719,5	2 885,4
Dépenses opérationnelles	7 424,2	6 710,9	713,3
Autres programmes[b]	58,8	41,9	16,9
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi[c]	143,2	143,2	-
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	894,1	894,1	-
Contributions du personnel	1 432,0	1 159,9	272,1
Montant brut des ressources nécessaires	**29 968,7**	**26 261,0**	**3 707,7**
Contributions du personnel	(1 432,0)	(1 159,9)	(272,1)
Montant net des ressources nécessaires	**28 536,7**	**25 101,1**	**3 435,6**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 788,0	1 788,0	-
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-	-	-
Total des ressources	**31756,7**	**28 049.0**	**3 707,7**

[a] Y compris les engagements non réglés d'un montant de 5 854 000 dollars.
[b] Non compris les dépenses de personnel.
[c] Rubrique prise en compte au titre des montants répartis dans la mesure où le montant considéré était inclus dans les prévisions de dépenses révisées figurant dans le document A/53/789.

11. On trouvera des renseignements sur le déploiement des contingents et du personnel civil pendant la période considérée dans le tableau 2 et à l'annexe III.

Tableau 2
Effectifs autorisés, effectifs déployés et taux de vacance de postes du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Catégorie de personnel	*Effectif autorisé*	*Effectif déployé (moyenne)*	*Taux de vacance de postes (pourcentage)*
Observateurs militaires	-	-	-
Contingents	-	-	-
Police civile	300	289	4
Personnel international	74	66	11
Administrateurs recrutés sur le plan national	-	-	-
Personnel local	133	132	-
Volontaires des Nations Unies	17	15	12

IV. Mesure que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session

12. La mesure qu'est appelée à prendre l'Assemblée générale en ce qui concerne le financement de la MIPONUH consiste à décider de l'usage qui devra être fait du montant brut non utilisé de 3 707 700 dollars (montant net : 3 435 600 dollars) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) - (3)
		Montants répartis[a]	*Dépenses non renouvelables*	*Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables*	*Écarts*
I.	**Personnel militaire**				
1.	Observateurs militaires	–	–	–	–
2.	Contingents	291,5	–	291,5	–
3.	Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
	a) Matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
	b) Soutien autonome	–	–	–	–
	c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	120,0	–	300,0	(180,0)
	Total partiel, rubrique 3	**120,0**	**–**	**300,0**	**(180,0)**
	Total, catégorie I	**411,5**	**–**	**591,5**	**(180,0)**
II.	**Personnel civil**				
1.	Police civile	8 797,4	–	8 188,2	609,2
2.	Personnel international et personnel local	10 137,0	–	7 965,9	2 171,1
3.	Volontaires de Nations Unies	670,5	–	565,4	105,1
4.	Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5.	Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
	Total, catégorie II	**19 604,9**	**–**	**16 719,5**	**2 885,4**
III.	**Dépenses opérationnelles**				
1.	Locaux/hébergement	1 445,3	25,9	1 229,3	216,0
2.	Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
3.	Transports	2 946,1	42,3	2 900,1	46,0
4.	Opérations aériennes	86,2	–	95,3	(9,1)
5.	Opérations navales	34,8	–	27,9	6,9
6.	Transmissions	373,8	57,7	334,2	39,6
7.	Matériel divers	861,9	219,0	681,7	180,2
8.	Fournitures et services	1 670,1	–	1 410,2	259,9
9.	Fret aérien et de surface				
	a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
	b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	6,0	32,2	32,2	(26,2)
	Total partiel, rubrique 9	**6,0**	**32,2**	**32,2**	**(26,2)**
	Total, catégorie III	**7 424,2**	**377,1**	**6 710,9**	**713,3**
IV.	**Autres programmes**				

		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) - (3)
		Montants répartis[a]	*Dépenses non renouvelables*	*Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables*	*Écarts*
1.	Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2.	Programmes d'information	58,8	12,8	41,9	16,9
3.	Programmes de formation	–	–	–	–
4.	Programmes de déminage	–	–	–	–
5.	Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
	Total, catégorie IV	**58,8**	**12,8**	**41,9**	**16,9**
V.	**Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)**	143,2	–	143,2	–
VI.	**Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**	894,1	–	894,1	(0,0)
VII.	**Contributions du personnel**	1 432,0	–	1 159,9	272,1
	Total brut, catégories I à VII	**29 968,7**	**389,9**	**26 261,0**	**3 707,7**
VIII.	**Recettes provenant des contributions du personnel**	(1 432,0)	–	(1 159,9)	(272,1)
	Total net, catégories I à VIII	**28 536,7**	**389,9**	**25 101,1**	**3 435,6**
IX.	**Contributions volontaires en nature budgétisées**	1 788,0	–	1 788,0	–
X.	**Contributions volontaires en nature non budgétisées**	–	–	–	–
	Total	**31 756,7**	**389,9**	**28 049,0**	**3 707,7**

[a] Calculés sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 52/246 et 50/222 A.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 411 500 dollars; dépenses : 591 500 dollars; écart : (180 000 dollars)

1. Le dépassement de 180 000 dollars correspond à l'indemnisation en cas de décès et d'invalidité et est imputable à l'accident d'hélicoptère survenu en mars 1999 et qui a coûté la vie à six membres de l'unité spéciale de police qui avait été créée.

Personnel civil

Montant réparti : 19 604 900 dollars; dépenses : 16 719 500 dollars; écart : 2 885 400 dollars

2. Le solde inutilisé de 2 885 400 dollars enregistré à cette rubrique est le résultat net d'économies aux rubriques Police civile (609 200 dollars), Personnel international et personnel local (2 171 100 dollars) et Volontaires des Nations Unies (105 100 dollars).

Police civile

Montant réparti : 8 797 400 dollars; dépenses : 8 188 200 dollars; écart : 609 200 dollars

3. Le solde inutilisé de 609 200 dollars enregistré à cette rubrique est imputable essentiellement au fait que le taux de déploiement de la police civile a été inférieur aux prévisions, ce qui s'est traduit par une diminution des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions), des frais de voyage et des rations. Le taux global de vacance de poste au titre de la police civile a été de 4 %. Toutefois, le taux de vacance de poste des 160 membres de la police civile, exclusion faite des membres de l'unité spéciale nouvellement créée, s'est établi en moyenne à 9 % durant la période à l'examen, d'où un solde non utilisé au titre de l'indemnité de subsistance (missions). Le nombre total de voyages aller simple effectués par les membres de la police civile, à raison de 2 088 dollars par voyage, s'est élevé à 246, alors que 300 voyages aller simple avaient été prévus, à raison de 2 700 dollars chacun. Les deux déplacements au titre de la relève des contingents ont été effectués comme prévu par les 140 membres de l'unité spéciale de police nouvellement créée, mais les frais de voyage aller simple se sont chiffrés à 473 dollars, soit un montant inférieur aux 675 dollars qui avaient été budgétisés. Outre le fait que le taux de déploiement de la police civile a été inférieur aux prévisions, des économies ont également été réalisées au titre des rations par suite du transfert des conteneurs frigorifiques de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Il n'a plus été nécessaire pour la Mission de louer des conteneurs frigorifiques ni d'acquitter des frais d'entreposage. La Mission a également tiré parti des possibilités de rabais et a soumis ses demandes de rations au fur et à mesure des besoins.

Personnel international et personnel local

Montant réparti : 10 137 000 dollars; dépenses : 7 965 900 dollars; écart : 2 171 100 dollars

4. Le solde inutilisé de 2 171 100 dollars enregistré à cette rubrique est principalement imputable au fait que les traitements du personnel international, les dépenses communes de personnel et l'indemnité de subsistance (missions) ont représenté un montant inférieur aux prévisions, dans la mesure où le taux de vacance de poste pour le personnel international a été de 11 % et où les postes ont été pourvus en faisant appel à du personnel d'une classe inférieure et où, au demeurant, les dépenses afférentes aux traitements du personnel local, calculées pour l'échelon V de la classe 4, avaient été exprimées en chiffres bruts et non en chiffres nets.

Volontaires des Nations Unies

Montant réparti : 670 500 dollars; dépenses : 565 400 dollars; écart : 101 500 dollars

5. Le solde inutilisé de 101 500 dollars enregistré à cette rubrique est imputable à un taux de vacance de poste de 12 % et au fait que les frais de voyage dans la zone de la mission ont été inférieurs aux prévisions.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 7 424 200 dollars; dépenses : 6 710 900 dollars; écart : 713 300 dollars

6. Le solde inutilisé de 713 300 dollars enregistré à cette rubrique est le résultat net d'économies aux rubriques Locaux (216 000 dollars), Transports (46 000 dollars), Opérations navales (6 900 dollars), Transmissions (39 600 dollars), Matériel divers (180 200 dollars) et Fournitures et services (259 900 dollars) et de dépassement d'un montant de 35 300 dollars aux rubriques Opérations aériennes (9 100 dollars) et Fret aérien et de surface (26 200 dollars).

Locaux/hébergement

Montant réparti : 1 445 300 dollars; dépenses : 1 229 300 dollars; écart : 216 000 dollars

7. Le solde inutilisé de 216 000 dollars est imputable essentiellement à la réduction de la consommation de carburant pour groupes électrogènes par suite de la fermeture de trois bureaux provinciaux. En outre, le coût moyen du carburant s'est chiffré à 0,14 dollar par litre, contre le montant de 0,19 dollar par litre qui avait été inscrit au budget. En conséquence, les dépenses mensuelles effectives au titre du carburant pour groupes électrogènes se sont élevées à 27 100 dollars, contre le montant de 40 800 dollars par mois qui avait été inscrit au budget. Le fait que les travaux d'aménagement et de rénovation au camp Argentine ont été moins amples que prévu explique aussi l'existence de ce solde inutilisé.

Opérations aériennes

Montant réparti : 86 200 dollars; dépenses : 95 300 dollars; écart : (9 100 dollars)

8. Le dépassement de 9 100 dollars est imputable au fait que trois évacuations médicales ont été effectuées vers des hôpitaux situés en dehors de la zone de la mission, au lieu des deux évacuations pour lesquelles des crédits avaient été prévus.

Opérations navales

Montant réparti : 34 800 dollars; dépenses : 27 900 dollars; écart : 6 900 dollars

9. Le solde inutilisé de 6 900 dollars enregistré à cette rubrique est imputable essentiellement au déploiement différé jusqu'en mars 1999 de l'un des cinq navires à destination de Port-de-Paix du fait des difficultés d'accès à la mer dans cette partie de Haïti. En outre, le coût moyen du carburant s'est établi à 0,16 dollar par litre, contre le montant de 0,23 dollar par litre qui avait été inscrit au budget.

Transmissions

Montant réparti : 373 800 dollars; dépenses : 334 200 dollars; écart : 39 600 dollars

10. Le solde inutilisé de 39 600 dollars enregistré à cette rubrique est dû essentiellement au fait qu'on n'a pas remplacé le réseau téléphone ainsi qu'au regroupement des dépenses de toutes les missions en ce qui concerne la modernisation des réseaux téléphoniques qui les relieraient à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, au titre du réseau téléphonique mondial de l'ONU.

Matériel divers

Montant réparti : 861 900 dollars; dépenses : 681 700 dollars; écart : 180 200 dollars

11. Le solde inutilisé de 180 200 dollars enregistré à cette rubrique tient principalement au fait que la Mission n'a pas acheté de nouveaux groupes électrogènes dans la mesure où elle s'est procurée six groupes électrogènes remis en état en s'adressant à la Base de Brindisi (voir plus haut par. 3) ainsi qu'au fait que le coût effectif des ordinateurs de table a été inférieur au montant inscrit au budget par suite des économies réalisées grâce aux rabais consentis au titre d'un contrat portant sur un réseau mondial.

Fournitures et services

Montant réparti : 1 670 100 dollars; dépenses : 1 410 200 dollars; écart : 259 900 dollars

12. Le solde inutilisé de 259 900 dollars enregistré à cette rubrique tient principalement au fait que les trois personnes qui ont été évacuées pour raisons médicales de la Mission à Miami ont été hospitalisées pour une durée inférieure aux prévisions. Des économies ont également été réalisées du fait que moins de personnes que prévu ont été recrutées au titre de services contractuels.

Fret aérien et de surface

Montant réparti : 6 000 dollars; dépenses : 32 200 dollars; écart : (26 200 dollars)

13. Le dépassement de 26 200 dollars enregistré à cette rubrique est imputable essentiellement aux frais d'expédition du matériel de transmission et du matériel électronique et de traitement des données ainsi qu'aux frais d'expédition des pneus en provenance de Brindisi.

Autres programmes

Programmes d'information

Montant réparti : 58 800 dollars; dépenses : 41 900 dollars; écart : 16 900 dollars

14. Le solde inutilisé de 16 900 dollars enregistré à cette rubrique est imputable principalement à la réduction des activités tenant à une pénurie de personnel dans le Groupe de l'information.

Contributions du personnel

Montant réparti : 1 432 000 dollars; dépenses : 1 159 900 dollars; écart : 272 100 dollars

15. Le solde inutilisé de 272 100 dollars enregistré à cette rubrique est imputable au fait que le déploiement du personnel international a été inférieur aux prévisions.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : 1 432 000 dollars; dépenses : 1 159 900 dollars; écart : 272 100 dollars

16. Ce montant est calculé sur la base des contributions du personnel (voir par. 15).

Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

1. Police civile

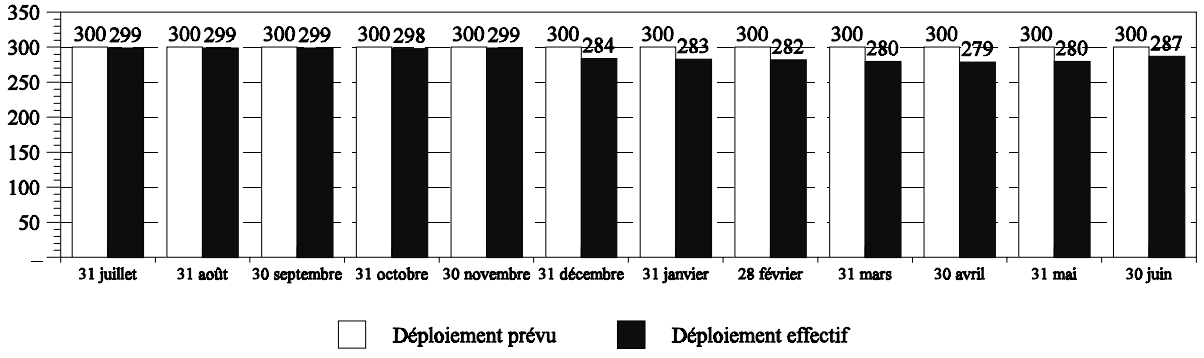

2. Personnel international

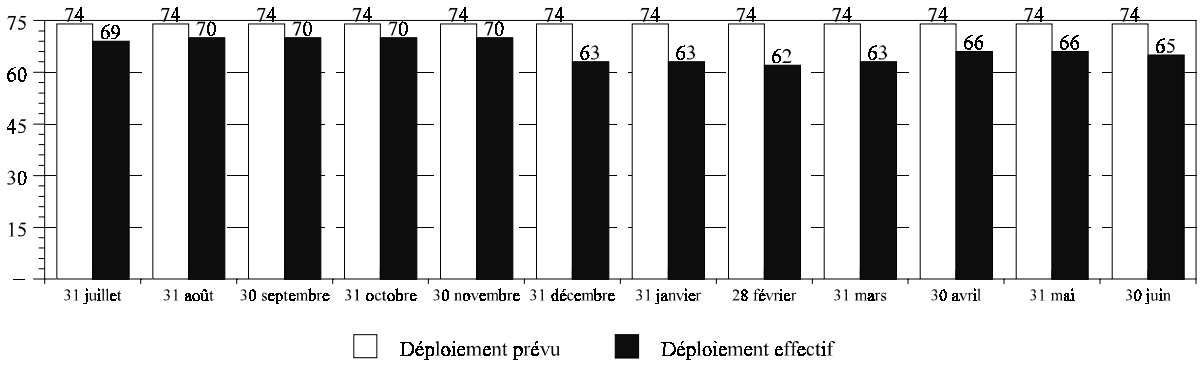

3. Personnel local

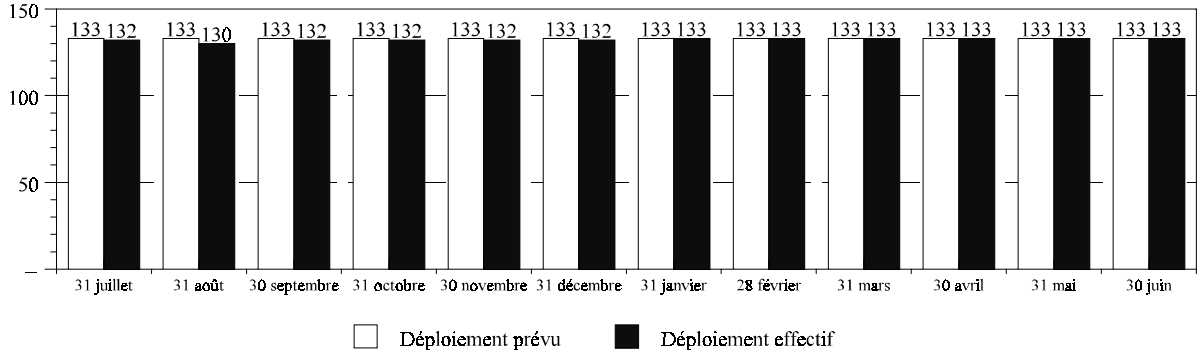

4. Volontaires des Nations Unies

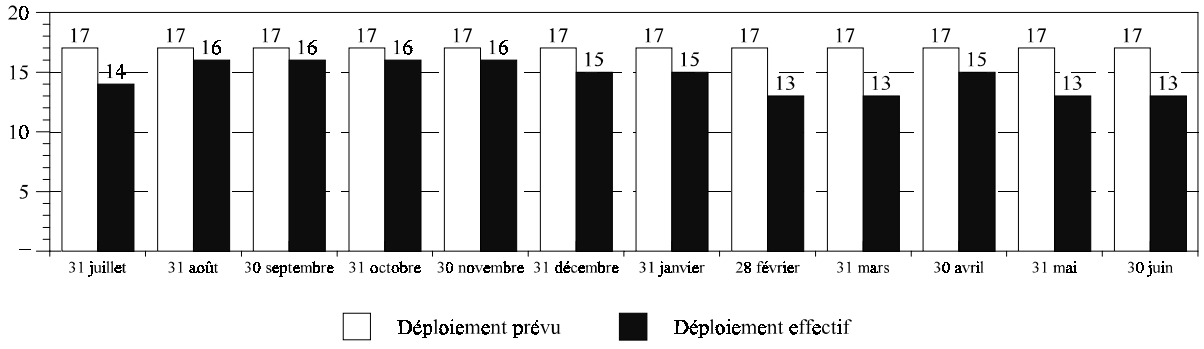

Annexe IV
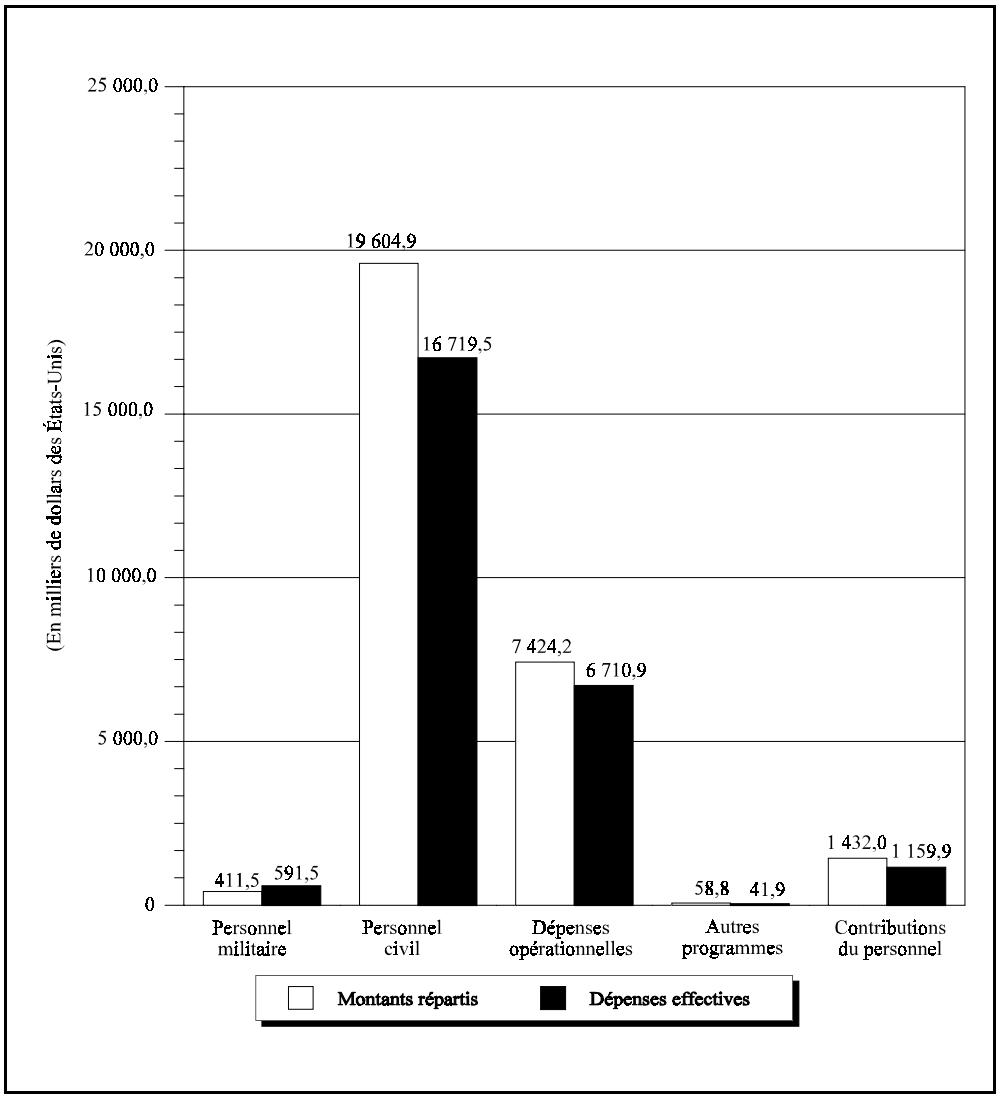
Montants répartis et dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999